11.13
DT-E

DOCUMENTATION TECHNIQUE D'EXPLOITATION

INSTRUCTIONS DE MONTAGE,
D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ D'UTILISATION
(Traduction des instructions originales)

11. Stores bannes
11.13 Store banne latéral **BORA**

- **NOM DU PRODUIT:**
  PARE-SOLEIL
  STORE BANNE LATERAL BORA

MARQUAGE DU FABRICANT DU PRODUIT:

- Nom du fabricant :
  SELT Sp. z o. o.
  KRS 0000589791, capital social : 211 815 000 zł
  NIP: 7543103311, REGON: 363154414, BDO nr 000009177

- Siège social du fabricant :
  45- 449 Opole, ul. Wschodnia 23A

- Coordonnées:
  Tel: +48 534 598 065

- Site Internet:
  www.selt.com

- Adresse e-mail:
  kontakt@selt.com

MARQUAGE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT:
Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

CETTE DOCUMENTATION TECHNIQUE D'EXPLOITATION:

- est valable à partir du: 03 novembre 2025

- s'applique aux versions des produits indiqués ci-dessus.

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION ... 4
1.1 Consignes de sécurité du produit ... 4
1.2 Legende des symboles et marques ... 4
1.3 TERMES ET DEFINITIONS ... 5
1.4 OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION ... 5
2 INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE PRODUIT ... 6
2.1 PARAMETRES TECHNIQUES ... 6
2.2 CARACTERISTIQUES DU PRODUIT ... 6
2.3 COMPOSITION DU STORE BANNE LATERAL BORA ... 7
2.4 ELEMENTS DU STORE BANNE LATERAL BORA ... 7
2.5 DIMENSIONS DES ÉLÉMENTS DU STORE BANNE LATERAL ... 8
3 TRANSPORT ET STOCKAGE DES MARCHANDISES ... 10
3.1 COMPLETUDE ET QUALITE DE LIVRAISON ... 10
3.2 CONDITIONS GENERALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT ... 10
3.3 LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT MENTIONNEES SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT. . 10
4 INSTALLATION DU PRODUIT ... 11
4.1 Il est recommandé de prendre des dispositions à cet égard avec un concepteur agréé.CONDITIONS REQUISES POUR UN ASSEMBLAGE SUR DU PRODUIT EN HAUTEUR ... 11
4.2 PREPARATION A L'INSTALLATION ... 11
4.3 RECOMMANDATIONS GENERALES POUR L'ASSEMBLAGE DU PRODUIT ... 12
4.4 OUTILS DE MONTAGE ... 12
4.5 POSSIBILITÉS DE MONTAGE Du BORA – SUpport mural et supports Fixe ... 12
4.6 DIRECTIVES DU montage – Support de CASSETTE ET SUSPENSION de CASSETTE ... 15
4.7 Installation ... 16
4.7.1 Montage des SUSPENSIONS de cassette ... 16
4.7.2 montage du support fixe ... 18
4.7.3 montage du support fixe (sol naturel) ... 18
4.7.4 montage du support mural ... 19
4.7.6. MONTAGE DE l'AIMANT ... 21
4.8 commande manuelle ... 21
5 EXPLOITATION DU SYSTEME ET SECURITE DU PRODUIT ... 22
5.1 EXIGENCES GENERALES DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL ... 22
5.2 EXIGENCES DE SECURITE LIEES AUX CONDITIONS SPECIFIQUES ET AUX LIEUX D'UTILISATION DU PRODUIT ... 23
5.3 SECURITE D'EXPLOITATION ... 23
5.4 CONTROLE D'UTILISATION DU PRODUIT EN TOUTE SECURITE ... 24
6 UTILISATION ET MAINTENANCE DU PRODUIT ... 25
6.1 UTILISATION DU PRODUIT CONFORMÉMENT À SON USAGE PRÉVU ... 25
6.2 INSTRUCTIONS POUR LES NON-PROFESSIONNELS ... 25
6.3 CONTROLES TECHNIQUES, ENTRETIEN ET REPARATIONS ... 25
6.4 UTILISATION DES TOILES DE STORE ... 26
7 CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE ... 30
7.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE ... 30
8 Réclamation / défauts techniques ... 31
8.1 Réclamations (garantie du fabricant) ... 31
8.2 DEFAUTS TECHNIQUES ... 31
9 DEMONTAGE / ELIMINATION / LIQUIDATION DU PRODUIT ... 32
10 MARQUAGE ET ETIQUETAGE CE DU PRODUIT ... 33
10.1 CONFORMITE DU PRODUIT AVEC LA NORME CE ... 33
10.2 INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE ... 33

1 INTRODUCTION

1.1 CONSIGNES DE SECURITE DU PRODUIT

Le produit est fabriqué selon les dernières connaissances techniques dans le domaine de la conception et de la technologie de production et répond aux exigences de sécurité conformément aux normes suivantes.

La conception sûre du produit a été obtenue grâce à :

No	Objet	Base Juridique Européenne	Base Juridique Polonaise
1	Stores extérieurs. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13561:2004+A1:2008	PN-EN 13561+A1:2010
2	Produits de construction (CPR)	Règlement 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil	Loi du 16.04.2004 sur les produits de construction (J. O. 2021 pos. 1213) modifiée

Documents connexes : Déclaration des Performances.

1.2 LEGENDE DES SYMBOLES ET MARQUES

Les symboles suivants (pictogrammes) sont synonymes d'informations particulièrement importantes relatives aux risques et la sécurité.

Pictogramme	Signification du pictogramme	Information
	INFORMATION	Veuillez lire les instructions d'utilisation avant d'utiliser le produit Le respect du mode d'emploi est une condition préalable à : - un fonctionnement sans défaillance du produit, - une utilisation conforme à l'usage prévu, - le maintien des droits, notamment au titre de la garantie. Pour la sécurité des personnes, conservez les instructions.
	INFORMATION	Aucune conséquence néfaste ou dangereuse pour les personnes ou les installations.
	ATTENTION !	La situation susceptible de causer des dommages au produit ou tout autre dommage. Aucuns risques pour l'homme.
	DANGER !	Ce symbole indique toutes les informations de sécurité dont le non-respect constitue un risque pour la vie ou la santé des personnes. Risque pour la santé ou la vie. Risque: risque de blessure grave ou de mort. Opération dangereuse pouvant causer des blessures ou endommager le produit.

1.3 TERMES ET DEFINITIONS

Les termes et définitions utilisés dans la présente documentation signifient:

STORE BANNE LATERAL: produit pare-soleil fixé à l'extérieur du bâtiment, verticalement au sol. Système de deroulement latéral. Il sert également de couverture séparant une partie d'une terrasse ou d'une surface utilisable.

TOILE DE STORE BANNE: fait partie du produit et sert non seulement à la protection solaire, mais joue également le rôle d'un élément décoratif. Fabriquée à partir de matériaux de haute qualité, mise en mouvement à l'aide d'un mécanisme de commande électrique ou manuel, garantissant que le produit remplisse sa fonction.

1.4 OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION

L'objet de cette documentation sont des produits fabriqués par **SELT Sp. z o.o.**.
La documentation concerne tous les types de store banne lateral BORA.

L'instruction d'utilisation et de sécurité d'utilisation ainsi que le manuel de moteur doivent être transmises à l'utilisateur final.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES
AVERTISSEMENT - LA PROCÉDURE VISÉE DANS CES INSTRUCTIONS EST PERTINENTE
POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES
CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

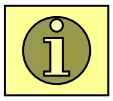

La documentation est valide accompagnée des informations sur le produit spécifique disponibles sur le site internet www.selt.com

La documentation comprend:

- Recommandations importantes pour l'assemblage, l'utilisation et la maintenance du produit.
- Recommandations importantes pour le transport et le stockage
- Conseils, dont le respect permettra de nombreuses années d'utilisation du produit sans défaillance.

SELT ne sera pas tenue responsable des dommages résultant du non-respect des recommandations contenues dans cette documentation.

SELT se réserve le droit d'apporter des modifications qui, tout en maintenant les paramètres techniques essentiels, seront reconnues comme pertinentes pour augmenter la qualité de la manipulation du produit ainsi que le niveau de sécurité d'utilisation.

Les droits d'auteur de cette documentation sont détenus par SELT Sp. z o.o. établie à Opole. La documentation ne peut être utilisée, aussi bien en partie que dans l'ensemble, à des fins concurrentielles, ni être mise à la disposition de tiers sans autorisation.

2 INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE PRODUIT

Les spécifications techniques du produit sont disponibles après connexion sur le site internet www.selt.com

2.1 PARAMETRES TECHNIQUES

STORE BANNE LATERAL BORA	
Projection:	à 4 m
Projection maximale	4 m
Hauteur minimale	1,1 m
Hauteur maximale	2 m
Diamètre du tube d'enroulement	70 mm
Commande manuelle	Ressort gauche ou droit
Coloris de la structure	(laque en poudre) blanc, beige, brun, argent, structure graphite
Toile	Environ 150 motifs
Utilisation	Extérieure
Montage	Mur, fixe au sol

La tolérance des largeurs du store banne est de ± 2 cm. La tolérance pour la toile du store est de +/-20 mm.
Pour des raisons technologiques, les différences de nuances de couleurs sont acceptables et ne peuvent en aucun cas constituer la base du dépôt d'une réclamation

2.2 CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

Les produits fabriqués par SELT ont d'excellentes caractéristiques techniques et de performance.
Les caractéristiques spécifiques sont les suivantes:

- Constituent une excellente protection solaire des surfaces, telles que les terrasses et les balcons.
- Ils peuvent également être utilisés comme écrans séparant une partie de la surface.
- Protègent contre le rayonnement solaire intense.
- Sont esthétiques, durables et résistants.
- Grâce à la structure simple et et leur fabrication robuste, ils trouvent leur application dans les espaces commerciaux.
- Toiles de store fabriquées à partir de matériaux de haute qualité, recouverts des produits d'imprégnation constituant une barrière de protection et augmentant la résistance aux salissures.

2.3 COMPOSITION DU STORE BANNE LATERAL BORA

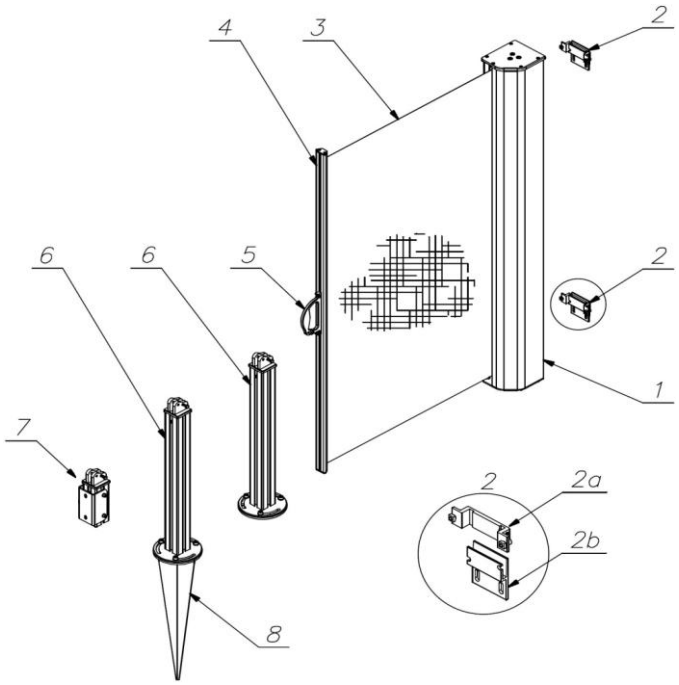

1. Cassette
2. Support de montage

2a. Support de cassette

2b. Suspension de cassette

3. Toile
4. Barre de frontale
5. Poignée
6. Support fixe
7. Support mural
8. Élément de fixation au sol

2.4 ELEMENTS DU STORE BANNE LATERAL BORA

Cassette *(sur le dessin côté de commande - gauche)*

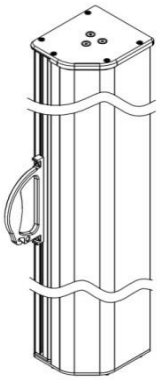

Support de montage

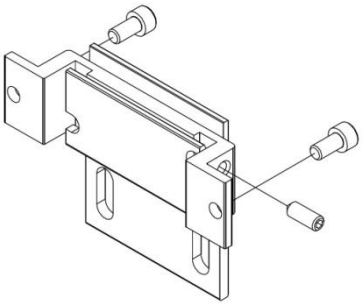

Fixation en sol naturel

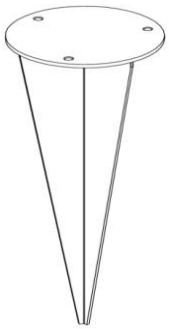

Support mural

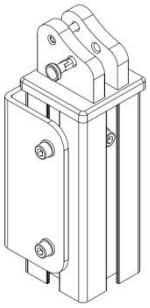

Support fixe

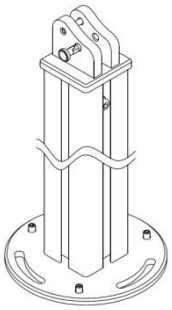

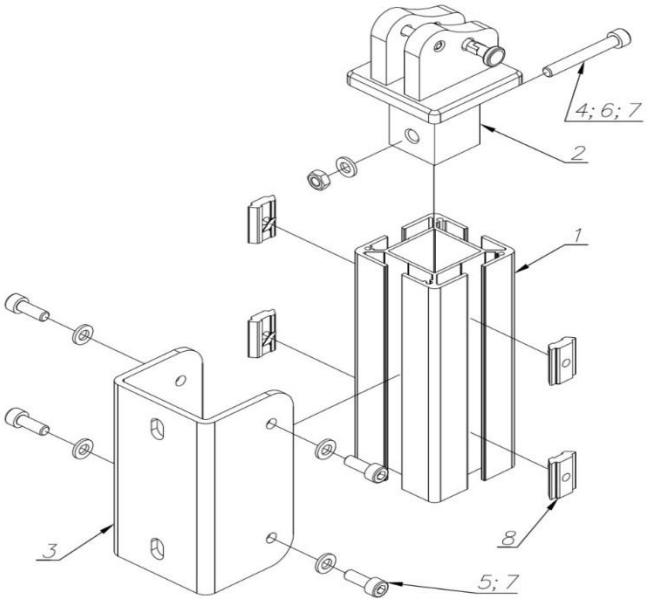

Composants du support mural

1) Poteau Windbreaker Bora L=150 mm - 1 pcs
2) Support de la poignée KPL - 1 pcs
3) Support mural fixe - 1 pcs
4) Vis M6x45 (DIN 912) – 1 pcs
5) Vis M6x16 (DIN 912) - 4 pcs
6) Noix M6 (DIN 934) - 1 pcs
7) Insert 6 (DIN 125-1A) - 6 pcs
8) Insert de montage DSP M6 - 4 pcs

Support mural fixe

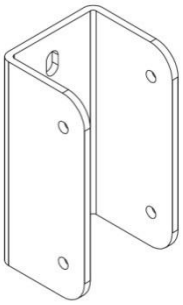

Plaque de pied fixe

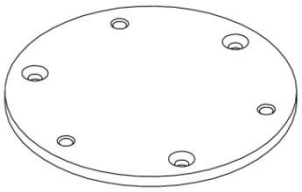

2.5 DIMENSIONS DES ÉLÉMENTS DU STORE BANNE LATERAL

Support de la cassette

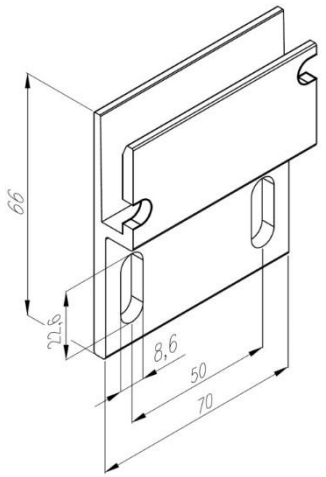

Support mural fixe

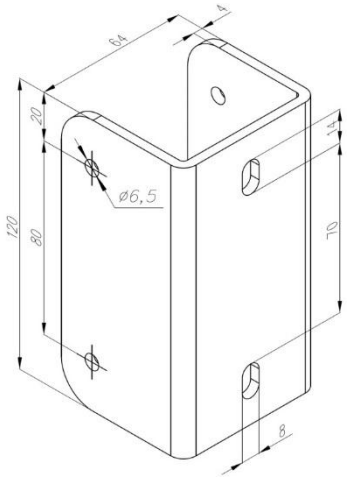

Support mural

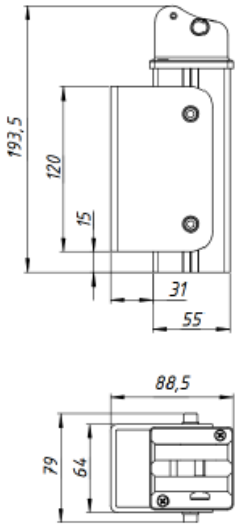

Plaque de pied fixe

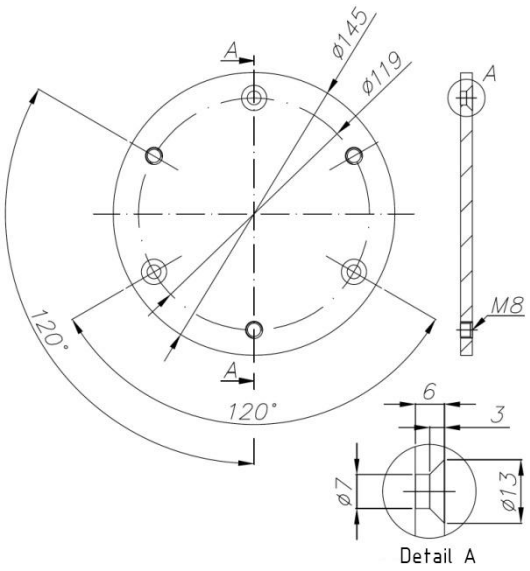

Cassette

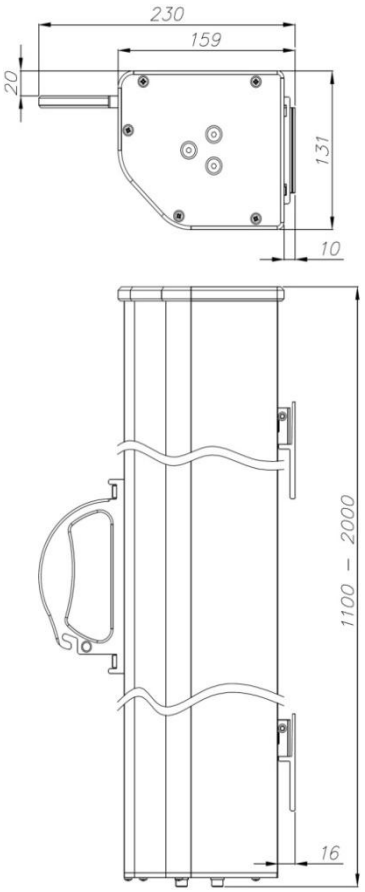

Fixation en sol naturel

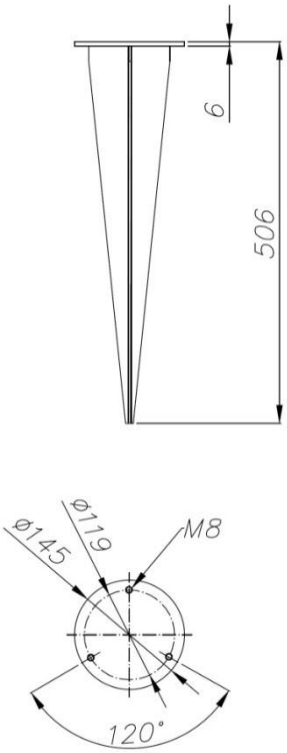

3 TRANSPORT ET STOCKAGE DES MARCHANDISES

3.1 COMPLETUDE ET QUALITE DE LIVRAISON

L'entreprise SELT Sp. z o. o. met tout en oeuvre pour que les produits soient conformes à la commande. Toutefois, la complétude du produit doit être vérifiée par l'Acheteur et doit avoir lieu au moment de sa réception.
Les non-conformités doivent être immédiatement signalées au chauffeur/ magasinier/ à l'équipe de montage et marquées sur le procès-verbal de réception ou le bordereau de livraison sous peine de forclusion à ce titre.
La vérification de la qualité relative aux défectuosités apparentes relève de la responsabilité de l'Acheteur et doit avoir lieu au moment de la réception de la marchandise. Les éléments suivants sont considérés comme défectuosités apparentes: dommages mécaniques, rayures, fissures, etc.
En cas de non-conformités quantitatives et d'éventuels remplacements de pièces présentant des défauts apparents, SELT Sp. z o. o. s'engage à compléter ou à remplacer dans les meilleurs délais.

3.2 CONDITIONS GENERALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT

Liste:

- Le produit est emballé en usine dans un emballage en carton empêchant tout dommage pendant le stockage, le transport et son transfert sur le lieu de l'assemblage final.
- Pour le transport / stockage, les produits doivent être placés en suivant les flèches indiquées sur l'emballage du produit.
- Le nombre de couches des produits stockés ne devra pas être supérieur à 2 en raison du risque d'écrasement de l'emballage, ce qui pourrait entraîner des dommages irréversibles au produit.
- Les produits placés sur des moyens de transport doivent être protégés contre le déplacement et les dommages pendant le transport (par exemple, espaceurs, sangles de retenue, etc.).
- Les produits doivent être protégés de la pluie et de la neige pendant le transport.
- Les lieux de stockage doivent être secs, aérés et protégés des effets néfastes des intempéries (soleil, pluie, etc.).
- Si le poids du produit dépasse 25 kg, son transfert sur le lieu de montage final doit être effectué par au moins deux personnes.

3.3 LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT MENTIONNEES SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT.

Veuillez lire attentivement la documentation technique d'exploitation disponible sur le site internet www.selt.com/dte-pl avant d'installer et d'utiliser le produit

4 INSTALLATION DU PRODUIT

Ce chapitre contient les informations générales nécessaires à l'installation du produit.
Une installation correcte est une condition préalable pour le fonctionnement normal du produit. SELT recommande le recours à des équipes de montage spécialisées qui garantissent à l'Acheteur le montage correct.

Exigences générales pour l'installation en toute sécurité

- Observez les règles générales de l'art en matière de construction.
- Respectez les consignes de sécurité et de santé au travail, en particulier en ce qui concerne la sécurité au travail avec les équipements électriques et les travaux en hauteur.
- Le produit doit être fixé de manière mécanique (les mousses, les adhésifs ou les matériaux similaires ne sont pas autorisés comme matériaux de fixation).
- Le produit doit être fixé aux éléments stables du bâtiment (murs, linteaux, structure en acier, structure en aluminium, menuiserie de fenêtre).
- La base à laquelle seront fixés les supports muraux - de plafond du produit devra être une structure sûre (béton, brique, etc.),
- Ne fixez pas le produit sur des éléments qui ne n'offrent pas une capacité portante adéquate.
- L'assemblage doit être réalisé sur des murs secs, uniformes, de résistance appropriée, réalisés conformément aux règles générales de l'art en matière de construction.
- Dans le cas de structures métalliques liées entre elles conformément aux règles applicables en matière d'assemblage des métaux, l'assemblage doit être réalisé avec des matériaux d'épaisseur de paroi appropriée.

- Avant de procéder à l'installation, éloignez tous les éléments inutiles de la zone de montage.

Tableau informatif concernant le support sur lequel la sous-structure doit être montée
Le produit doit être fixé à un support ou à une sous-structure présentant les caractéristiques appropriées.
Les exigences susmentionnées relatives au support et à la sous-structure doivent être évaluées par un spécialiste et incombent à l'investisseur et à l'entrepreneur.
Un autre mode de montage que celui suggéré par SELT est possible, à condition que les exigences en matière de connaissances techniques et de sécurité soient respectées. Dans tous les cas, cela nécessite des connaissances spécialisées et est effectué aux risques et périls de l'investisseur ou de l'entrepreneur.

4.1 IL EST RECOMMANDE DE PRENDRE DES DISPOSITIONS A CET EGARD AVEC UN CONCEPTEUR AGREE.CONDITIONS REQUISES POUR UN ASSEMBLAGE SUR DU PRODUIT EN HAUTEUR

L'assemblage du produit, associé à la nécessité d'effectuer des travaux en hauteur, consiste à effectuer des travaux particulièrement dangereux, car il crée un risque particulièrement élevé pour la sécurité et la santé des personnes, en particulier une chute de hauteur.

L'Acheteur est tenu d'effectuer le processus de montage conformément aux réglementations en matière de santé et de sécurité en vigueur dans le pays concerné. L'obligation de veiller à l'élaboration d'un plan de sécurité et de protection de la santé lors du montage relève de la responsabilité de l'Acheteur. Lors du montage, l'Acheteur doit se conformer aux règles de santé et de sécurité relatives aux travaux en hauteur, notamment:

- une supervision directe de leur exécution par des personnes désignées à cette fin (par exemple, directeur des travaux, chef d'équipe),
- les mesures de sécurité appropriées, en premier lieu l'équipement de protection contre les chutes de hauteur,
- instruction détaillée des employés travaillant en hauteur,
- nécessité d'utilisation: échelles avec certificats de qualité et de sécurité appropriés, échafaudages, mousquetons , paliers suffisamment résistants à la charge prévue.

Les travaux en hauteur qui nécessitent des mesures de protection individuelle contre les chutes de hauteur doivent être effectués par au moins 2 personnes.

4.2 PREPARATION A L'INSTALLATION

- déballez le produit et vérifiez si tous les éléments nécessaires pour son assemblage sont présents,
- avant l'installation, assurez-vous que le support a une capacité portante suffisante pour permettre l'installation et le fonctionnement en toute sécurité,
- préparer un ensemble d'outils nécessaires pour effectuer le montage vous-même.

4.3 RECOMMANDATIONS GENERALES POUR L'ASSEMBLAGE DU PRODUIT

- le produit doit être protégé des salissures (par exemple, du mortier pour maçonnerie, de la mousse de montage, du silicone) qui peuvent entraîner sa détérioration,
- l'utilisation pour l'assemblage de substances chimiques contenant des composants bitumineux ou autres et qui interagissent avec des éléments du store banne est inadmissible,
- la cassette du store banne latéral doit être fixée au mur,
- support mural du store banne latéral doit être fixée au mur,
- support fixe doit être fixée sur une surface dure (béton, brique, etc.),
- support fixe avec un élément de fixation au sol doit être fixée au sol naturel.

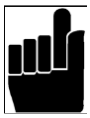

Le store banne est normalement emballé dans un film à bulles d'air, et dans les zones sensibles est protégé par de la mousse de polyuréthane dans un film biodégradable. Le tout est emballé dans un carton multicouche dans une position correspondant au store banne qui sera fixé au mur. Le store banne ne peut être transporté que de cette façon. Une autre forme de transport peut entraîner le déplacement des supports élastiques dans la cassette et l'apparition de bandes sombres sur la ligne de couture de la toile.

Une installation incorrecte peut entraîner des situations dangereuses pour l'utilisateur.

4.4 OUTILS DE MONTAGE

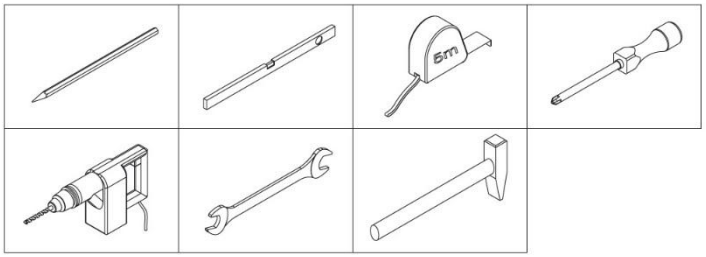	Forets marteau perforateur, tournevis, marteau	mesure, crayon/feutre, niveau, clés plates/ clés allen, ancrages

4.5 POSSIBILITÉS DE MONTAGE DU BORA – SUPPORT MURAL ET SUPPORTS FIXE

Bora peut être monté en trois configurations, en tenant compte de la méthode de fixation du support responsable de la fixation à la poutre frontale:

- **Suport fixe** - montage de la poignée sur une surface dure (par exemple du béton) à l'aide d'éléments: support fixe + plaque de pied fixe.
- **Support fixe avec l'élément de fixation au sol** - montage de la poignée sur un sol meuble (terre) à l'aide des éléments suivants: support fixe + élément de fixation au sol naturel

- **Support mural** – montage du suport au mur

- **Exemple d'installation - béton / fondation**

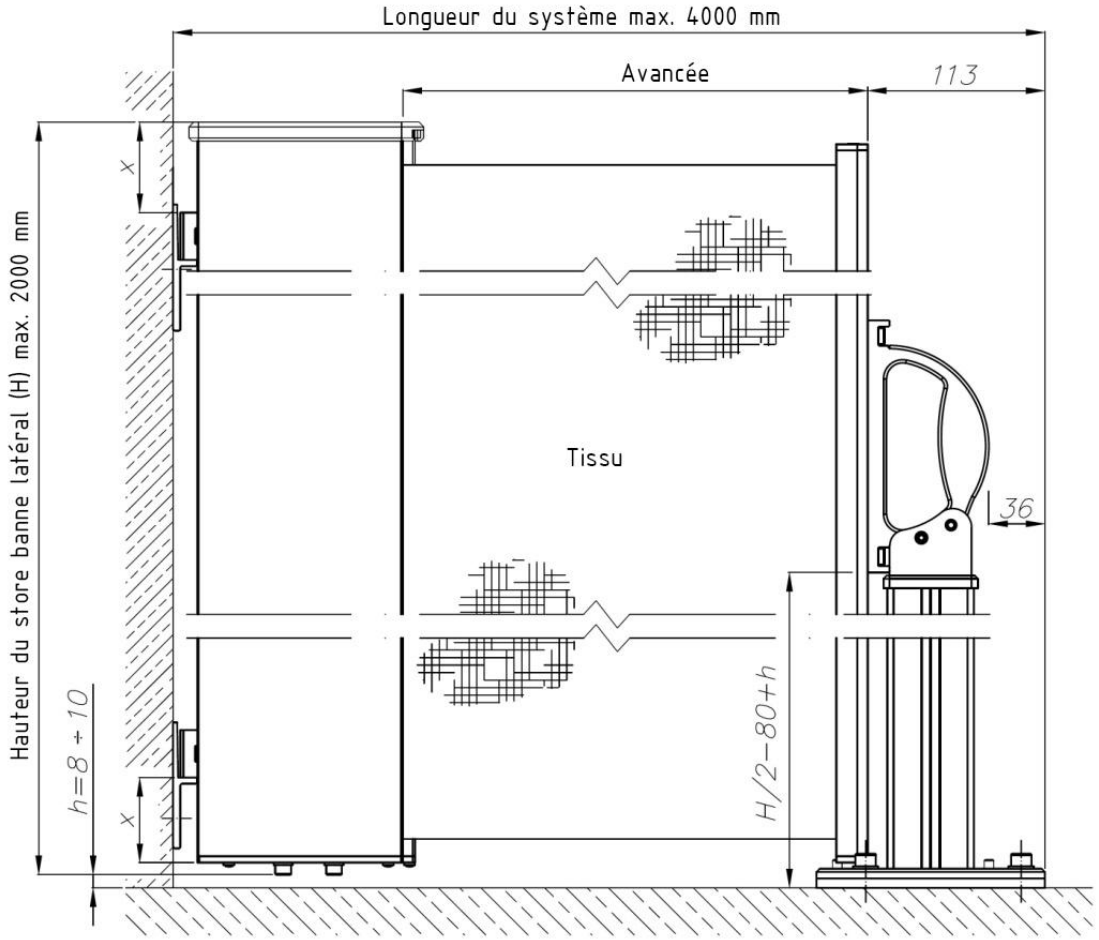

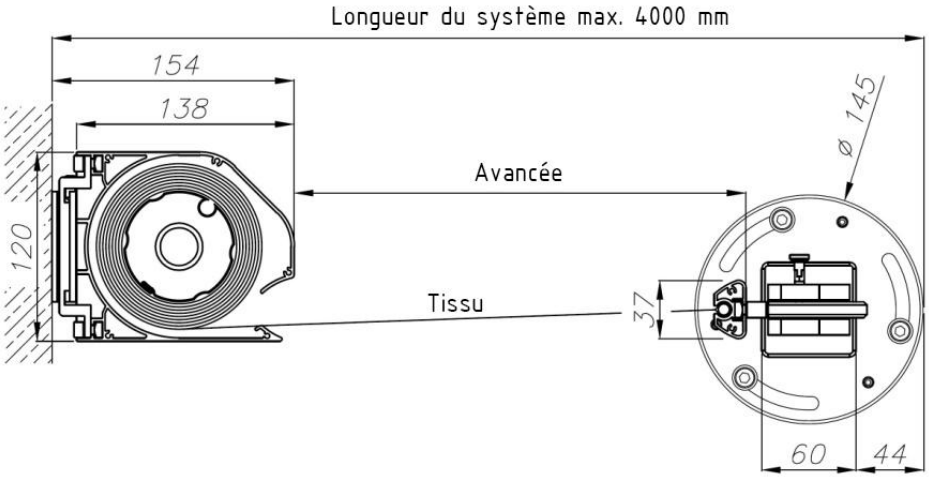

- **Exemple d'installation - sol meuble**

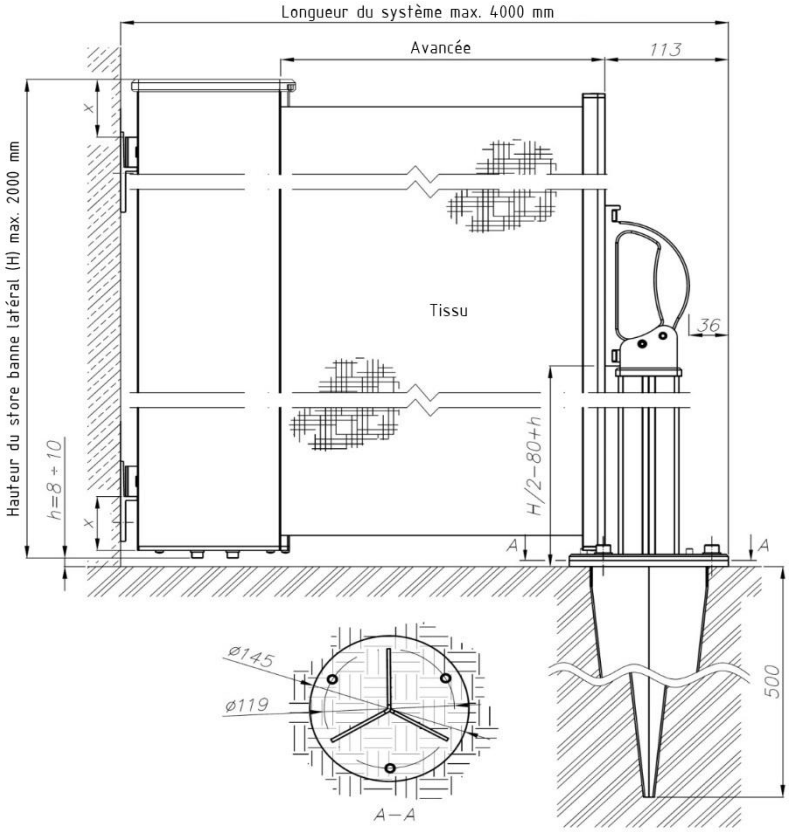

- **Exemple de montage - mur**

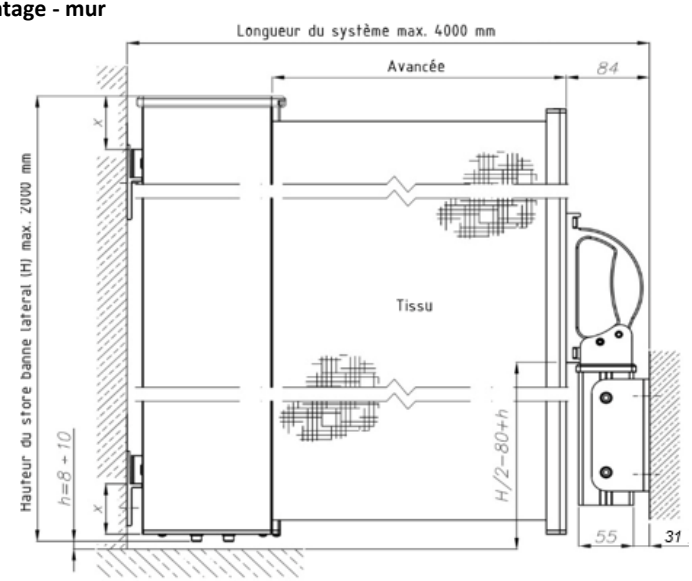

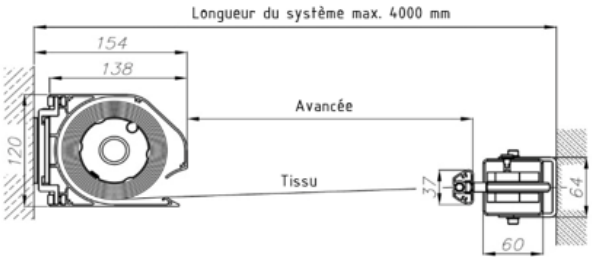

4.6 DIRECTIVES DU MONTAGE – SUPPORT DE CASSETTE ET SUSPENSION DE CASSETTE

- **Supports de cassette**
  Après avoir déballé le produit, faites attention aux supports de cassette attachés. La position de ces poignées dépend de la hauteur du store.

Schéma de la position des supports de la cassette

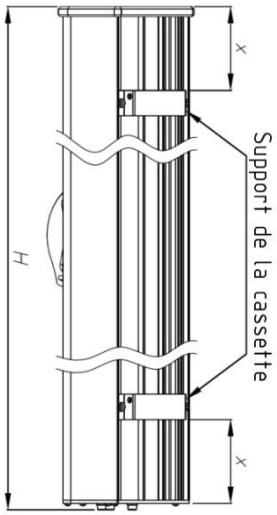

Dimensions des positions des supports de cassette				
Hauteur totale du store H [mm]	jusqu'à 1300	1301 ÷ 1500	1501 ÷ 1800	1801 ÷ 2000
Position des supports distance X [mm] des deux extrémités du store	100	150	200	250

- **Détermination des dimensions des suspensions de cassette**

Le plus simple méthode de déterminer la hauteur des trous pour les supports muraux de la cassette est de les placer sur les poignées de la cassette et de lire la dimension, qui est indiquée dans la figure ci-dessous comme la dimension «Z». Vous devez également vous souvenir de la distance appropriée par rapport au sol.

Schéma de la position des suspensions de cassette

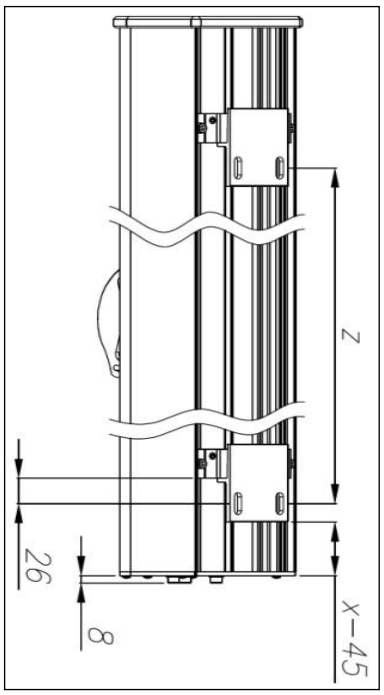

4.7 INSTALLATION

Les instructions de montage, d'utilisation et de sécurité d'utilisation sont disponible après s'être connecté au site internet www.selt.com

Montez la cassette de manière à ce que l'enroulement et l'assise de la barre frontale dans la cassette soient alignés (indiqués par les deux flèches horizontales sur le dessin ci-dessous).

La distance entre la suspension de cassette et le support fixe / mural ne doit pas dépasser la projection du système.
Il est permis de déplacer le support fixe jusqu'à 5° (environ 300 mm) dans la direction indiquée sur le dessin ci-dessous. Il est interdit d'installer le support fixe décalée dans le sens de la flèche croisée.

1) Percez des trous dans les endroits marqués.	2) Fixez les chevilles de montage.	3) Vissez la suspensioncintre.
		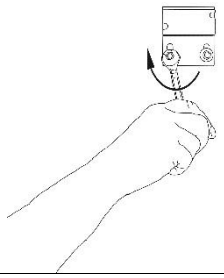

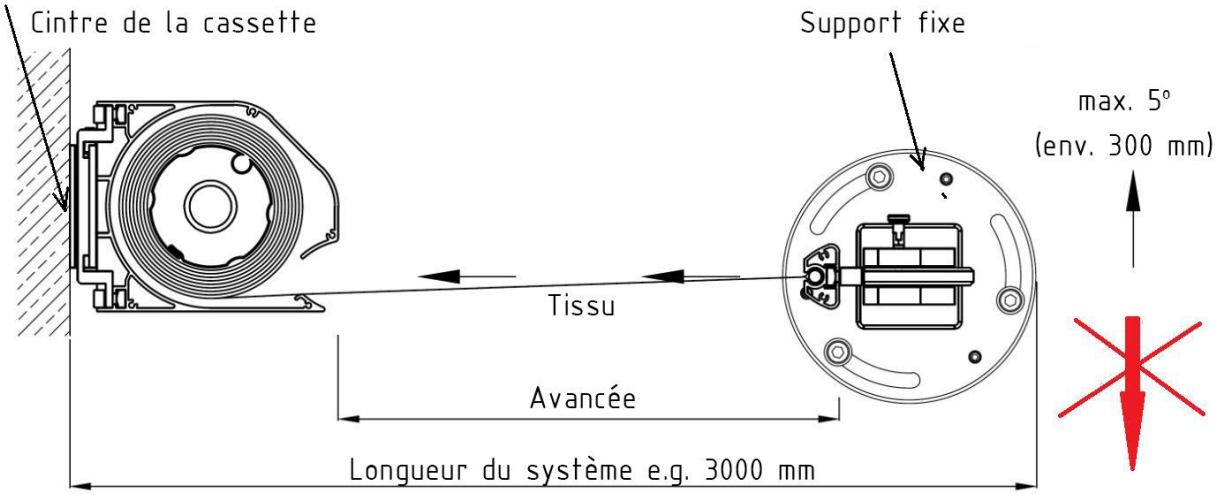

4.7.1 MONTAGE DES SUSPENSIONS DE CASSETTE

1) Préparez les outils de montage selon la liste.	2) L'assemblage doit commencer par marquer les emplacements des fixations des supports muraux au mur. À l'aide du niveau, marquez la verticale sur le mur, puis placez le support mural/ la suspension et marquez les trous de montage.

3) Basant sur le cintre monté (base), marquez l'emplacement de fixation du deuxième support. Faites particulièrement attention à ce que les suspensions soient alignées verticalement.

4) Percez des trous dans les endroits marqués.

5) Fixez les chevilles de montage.

6) Vissez la deuxième suspension.

7) Vérifiez si les suspensions sont montées correctement les uns par rapport aux autres.

8) Installez la cassette sur les suspensions en la poussant contre le mur (vers les supports de la cassette) puis vers le bas comme indiqué sur la figure.

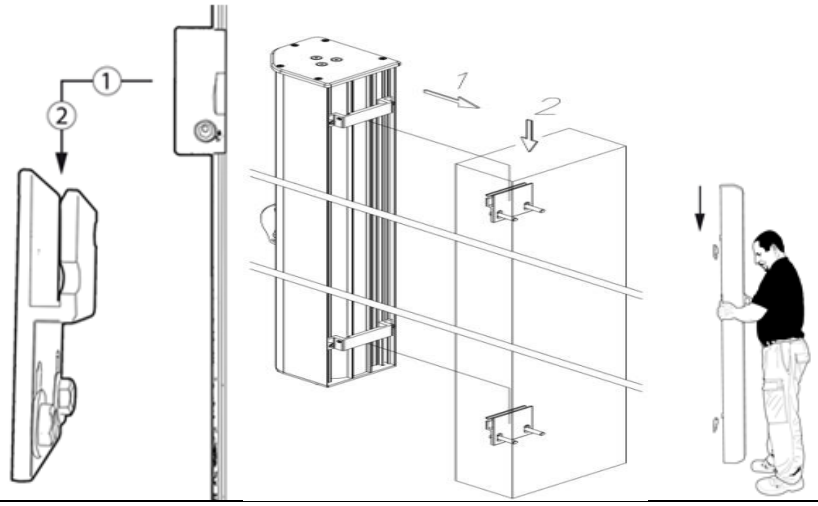

9) Après avoir placé la cassette sur les suspensions, fixez-la avec les vis sans tête situées dans le support de la cassette.

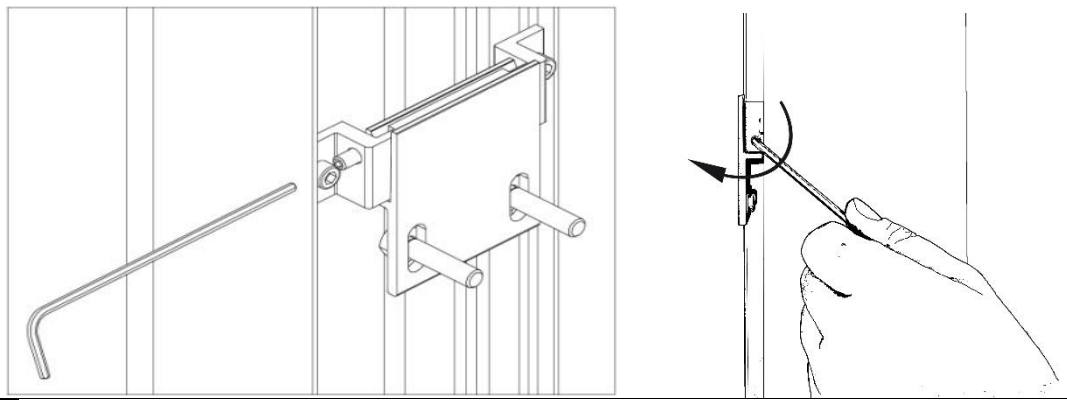

4.7.2 MONTAGE DU SUPPORT FIXE

1) Marquez les trous pour le montage de la plaque de pied.

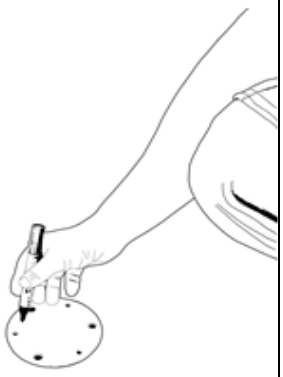

2) Percez des trous, insérez les ancrages de montage.

3) Vissez la plaque de pied.

4) Placez le support fixe sur la plaque de pied.

5) Fixez les éléments avec des vis à l'aide d'une clé Allen "6".

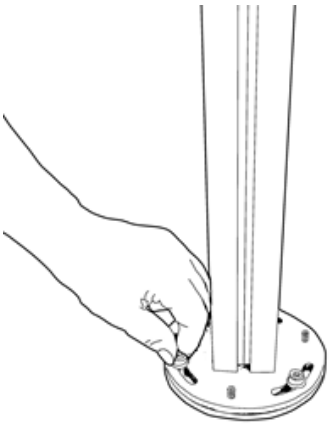

6) Mettez le support à niveau avec les vis sans tête à l'aide d'une clé Allen "3".

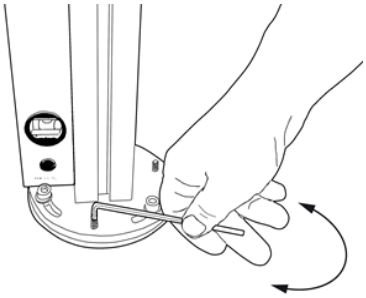

7) Vissez le support fixe.

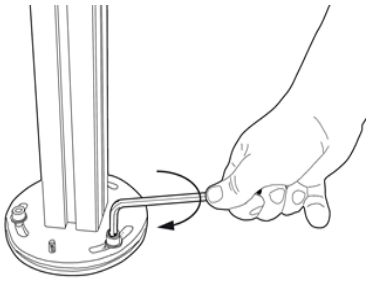

4.7.3 MONTAGE DU SUPPORT FIXE (SOL NATUREL)

Le support fixe peut également être fixé sur un sol meuble au moyen de « l'élément de fixation sur un sol naturel ». Dans ce cas, cet élément remplace la plaque de pied en acier et est mécaniquement enfoncé dans le sol. Fixez ensuite le support fixe comme indiqué au point 4.7.2.

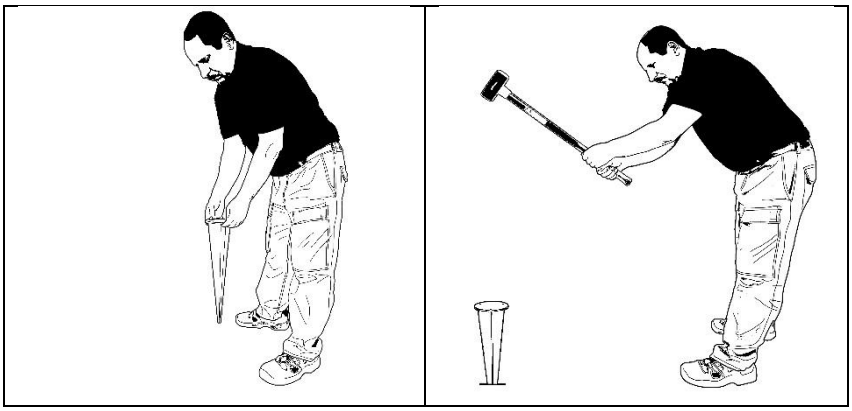

4.7.4 MONTAGE DU SUPPORT MURAL

Le support mural est vissé au support mural fixe, qui est d'abord fixé au mur.

1) Déterminez la hauteur du support mural fixe, puis l'emplacement des trous de perçage.

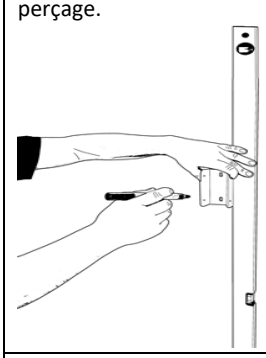

2) Percez les trous.

3) Fixez les ancrages de montage.

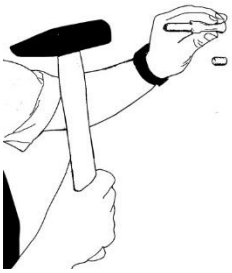

4) Vissez le support mural fixe.

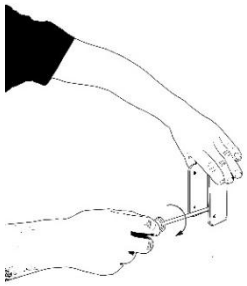

5) Insérez les inserts de montage avec un trou dans le support mural.

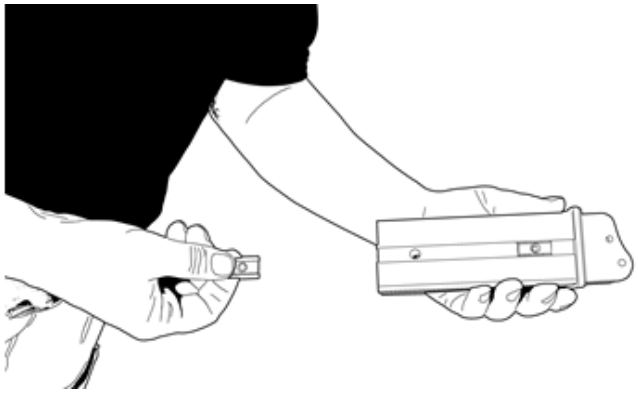

6) Vissez-le sur le support mural fixe précédemment monté.

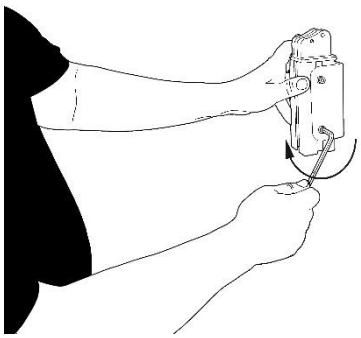

4.7.5 RÉGLAGE ET VERROUILLAGE DE LA POIGNÉE

Afin d'étirer et de disposer correctement le tissu dans le store et de l'adapter à la poignée, il est NÉCESSAIRE d'ajuster la position de la poignée sur la barre frontale.

Ajustez la position de la poignée avec une clé Allen.

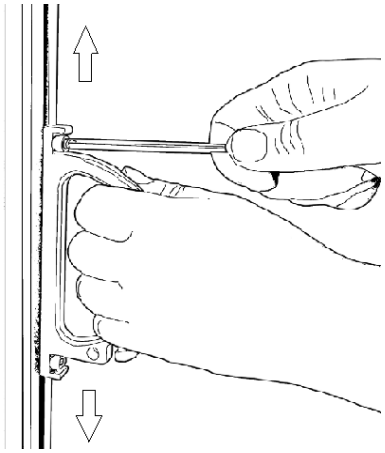

Verrouillage de la poignée: avant d'insérer la poignée dans le support, tirez la protection et réglez
en position « reposée » en tournant de 90°. Ensuite, accrochez la poignée avec l'encoche indiquée par la flèche. En gardant la poignée dans votre main, assurez-vous qu'elle est correctement fixée, si c'est le cas, relâchez la sécurité. Cet élément verrouille la poignée dans le support et l'empêche de tomber accidentellement.

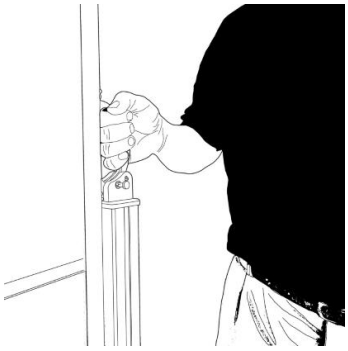

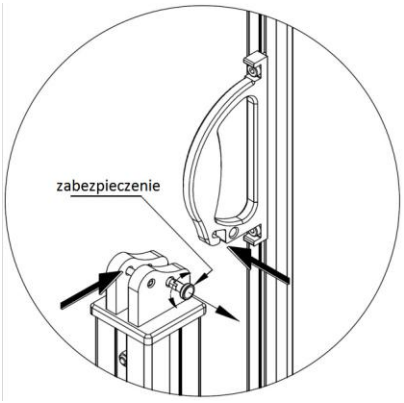

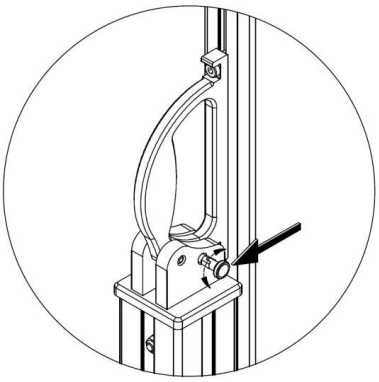

4.7.6. MONTAGE DE L'AIMANT

Le kit de stabilisation de la partie inférieure de la barre frontale dans le montant à l'aide d'un aimant est disponible dans les accessoires.
Il comprend : une insert avec une plaque à ressort, un insert plus petit avec une bille à ressort, des vis M5x8 et M5x13 avec tête Allen, un aimant, une rondelle ronde de 27 mm de diamètre avec une tête conique.

Placez l'insert avec la plaque élastique dans le montant. Enfoncez-le avec le côté le plus long, du côté de la fixation de la plaque élastique, à l'intérieur de la rainure. Tournez-le ensuite dans la rainure pour enclencher également le deuxième côté. Appuyez sur l'insert pour qu'il se positionne parallèlement et que la plaque arrière le pousse parallèlement à la rainure. 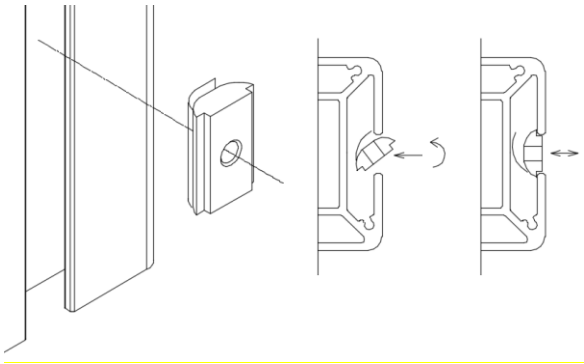	Dans la rainure du montant (du côté où est appliquée la poutre avant du tissu), fixez successivement : l'insert M6 avec la plaque à ressort (1) - selon le schéma ci-contre, puis appliquez l'aimant (2) et fixez-le avec la vis M5x13 (3), de manière à ce que le bas du manes se trouve à environ 50 mm au-dessus de la tôle circulaire supérieure du montant. 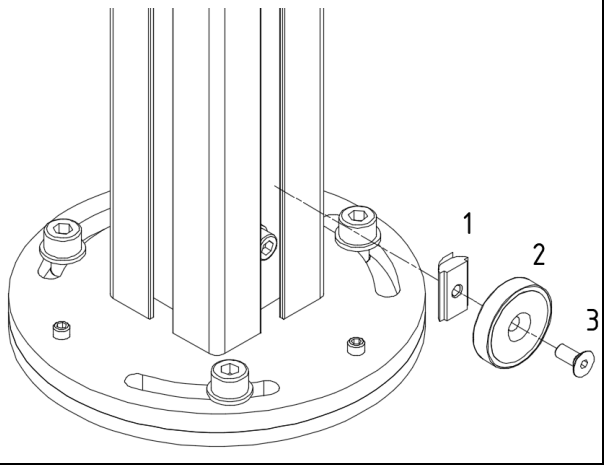
Au niveau de l'extrémité inférieure de la barre frontale, dévissez le bouchon métallique (A). Vissez ensemble : l'insert avec la bille à ressort (1) et la rondelle de 27 mm de diamètre (2) à l'aide d'une vis M5x8 (3) en laissant un jeu d'environ 2 mm. Insérez l'insert (B) dans la rainure de la barre frontale en tissu. Resserrez le bouchon à l'extrémité de la barre. Déplacez l'ensemble dans la rainure de manière à ce que le centre de la rondelle soit aligné avec l'aimant sur le montant. Vissez l'ensemble jusqu'à ce que vous sentiez une résistance.	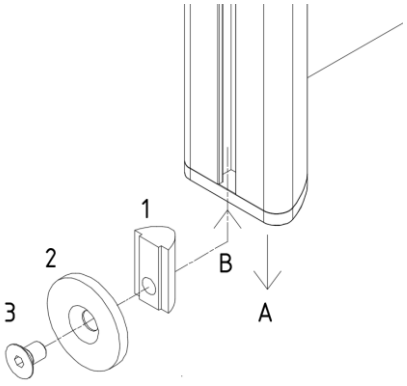

4.8 COMMANDE MANUELLE

Bora est équipé d'un système d'extension de couverture latérale. Le déroulement et l'enroulement du store se font manuellement grâce au ressort de torsion utilisé à l'intérieur du store, tout en maintenant la tension du tissu. Le store est ouvert avec une poignée, qui est ensuite verrouillée dans la poignée.
Afin de verrouiller correctement la poignée, il est nécessaire de:
Avant d'insérer la poignée (élément 1) dans le support (élément 2), tirez la protection (élément 3) et mettez-la en position « reposée » en la tournant de 90°. Accrochez ensuite la poignée avec la coupe indiquée par la flèche derrière la goupille comme indiqué sur le dessin ci-dessous. En gardant la poignée, assurez-vous qu'elle est correctement montée, si c'est le

cas, relâchez la sécurité (élément 3). Cet élément verrouille la poignée dans le support et l'empêche d'être retirée accidentellement.

Blocage de la poignée dans le support de poignée

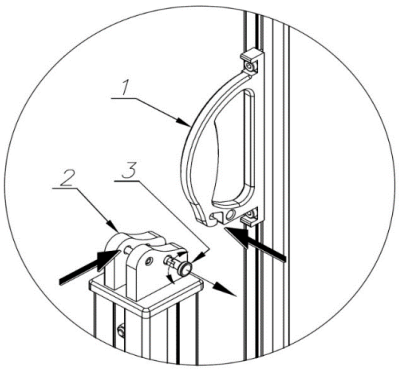

Alignement de la partie inférieure de la barre avant/frontale sur l'aimant dans le montant

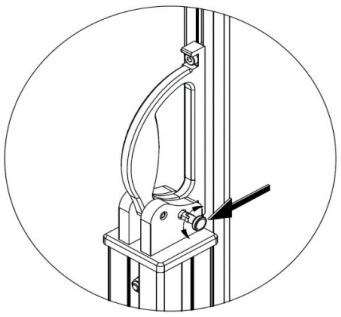

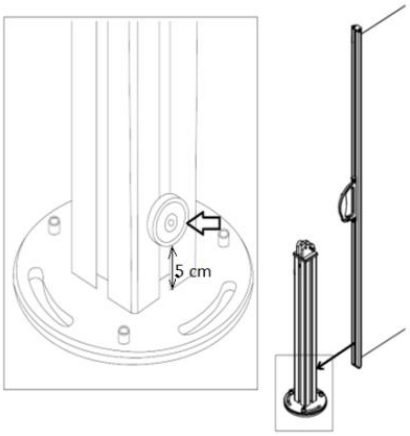

Le store est fermé en libérant le verrou de la poignée et en le faisant rouler manuellement jusqu'à ce que la barre frontale soit placée dans la cassette.

5 EXPLOITATION DU SYSTEME ET SECURITE DU PRODUIT

5.1 EXIGENCES GENERALES DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

- Lors du transport, du montage et du démontage, ainsi que lors de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du produit, les réglementations en matière de santé et de sécurité ainsi que les réglementations de protection de l'environnement doivent être observées.
- Le produit doit être entretenu et réparé uniquement par des personnes formées et disposant des qualifications requises.
- L'acheteur du produit doit s'assurer que les personnes chargées des activités liées à son utilisation, son hygiène et son entretien quotidien sont familiarisés avec les instructions d'utilisation et respectent scrupuleusement toutes les consignes.
- Il est inadmissible de nettoyer le produit d'une manière autre que celle décrite dans la section « Contrôles techniques, entretien et réparations ».
- Toutes les opérations doivent être effectuées avec la diligence requise, en tenant compte des exigences de sécurité.
- Observez les marquages sur le produit (par exemple, les pictogrammes, les flèches indiquant le sens du mouvement).
- Il est nécessaire de veiller à ce que les marquages ne soient pas recouverts d'une couche de peinture ou endommagés de manière à les rendre illisibles.
- Lisez attentivement cette documentation avant d'utiliser le produit.
- En cas de vent fort (dépassant la classe de vent déclarée) ou de pluie intense, le produit doit être immédiatement enroulé - sinon cela entraînera des dommages irréversibles.

5.2 EXIGENCES DE SECURITE LIEES AUX CONDITIONS SPECIFIQUES ET AUX LIEUX D'UTILISATION DU PRODUIT

Des exigences de sécurité spécifiques s'appliquent aux enfants âgés de moins de 42 mois. Des exigences d'utilisation spécifiques s'appliquent à tous les endroits où les enfants en bas âge ont accès ou où ils peuvent séjourner. Des exigences d'utilisation spécifiques s'appliquent également dans tous les lieux où séjournent les personnes handicapées.

Avant d'utiliser le produit, il appartient à l'Acheteur de procéder à une évaluation individuelle des risques liés à son utilisation, en veillant particulièrement à la sécurité des enfants et des personnes handicapées.

Lors de la détermination des exigences opérationnelles du produit, il est important de prendre en compte les conditions d'utilisation raisonnablement prévisibles et les dangers potentiels.

Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande du store extérieur.

5.3 SECURITE D'EXPLOITATION

Le produit ne peut être utilisé que dans les cas où aucune défaillance n'est présente.

Recommandations et actions:

- Le produit peut être utilisé en toute sécurité à condition de suivre les recommandations contenues dans la documentation.
- Tous les travaux liés aux contrôles techniques et à la réparation du produit doivent être effectués par une personne dûment formée et possédant les qualifications requises.
- Lors de déroulement ou d'enroulement du produit, faites une attention particulière à ce qu'aucun objet ou personne ne se trouve dans la zone de travail du produit (dans l'espace entre la cassette et la barre frontale)
- Évitez tout contact de la toile avec des objets chauds (par exemple, thermoplongeurs, fours, fers à repasser, etc.)

Opérations interdites

- Il est inadmissible de tenir ou de suspendre ou d'attacher quoi que ce soit au store banne. Cela peut endommager le système!
- Ne pas séjourner dans l'espace de travail des bras et de la toile lors du fonctionnement du système.
- Il est interdit d'utiliser un produit qui ne répond pas aux exigences de sécurité en matière de protection contre l'électrocution et l'incendie.
- Il est interdit de dépasser les performances spécifiées du produit et indiquées dans la documentation technique d'exploitation.
- l est interdit de stocker les objets tranchants ou les éléments saillants à proximité du système lesquels pourraient s'accrocher à la barre frontale, aux bras ou à la toile de store.
- Il est interdit d'utiliser un produit défectueux ou incomplet (par exemple, sans interrupteur, etc.). l'utilisation d'un tel produit peut provoquer sa destruction, constituer un risque pour la santé et la vie de l'utilisateur.
- Il est interdit d'effectuer des réparations temporaires,
- Il est interdit d'utiliser le produit et l'installation électrique sans contrôles techniques et mesures valides et requis,
- Il est interdit d'enlever les protections du système d'entraînement
- Il est strictement interdit de démonter les dispositifs de sécurité,
- Lors de l'enroulement et du déroulement du tissu, ne pas lâcher la poignée de la barre frontale,
- Ne touchez pas aux éléments mobiles lors de l'enroulement ou du déroulement. Cela peut provoquer un écrasement, une coupure, un entraînement, un coincement entre, par exemple, la poutre avant et le bras ou d'autres éléments structurels du système.
- Il ne devrait y avoir aucun obstacle dans l'espace de travail du système lequel pourrait perturber son fonctionnement ou l'endommager.
- Ne pas rester dans l'espace de mouvement du produit lors de son fonctionnement.
- Ne pas exposer le tissu du store à une humidité prolongée,
- Il est interdit de régler la tension du ressort de torsion du store.,
- Il est strictement interdit de déployer le produit par vent fort.

SELT Sp. z o. o. n'assume aucune responsabilité concernant les dommages résultant d'une utilisation non conforme.

L'utilisation du système à l'abri des regards peut entraîner des blessures graves ainsi que des dommages au système

N'utilisez pas le produit en cas de fortes rafales de vent, de chutes neige, de pluie verglaçante, car il pourrait être détruit ou endommagé ou pourrait mettre en danger les personnes se trouvant à proximité (s'applique aux produits montés à l'extérieur du bâtiment).

LE DÉMARRAGE DANS DES CONDITIONS DE GEL PEUT ENTRAÎNER DES DOMMAGES AU PRODUIT

En cas d'irrégularités dans le fonctionnement du produit, informez-en immédiatement le Fournisseur du produit. L'utilisation d'un produit endommagé et les tentatives de réparation de façon autonome constituent un risque pour la santé ou la vie et peuvent aboutir à une perte de la garantie.

5.4 CONTROLE D'UTILISATION DU PRODUIT EN TOUTE SECURITE

L'Acheteur doit:

a) si l'utilisation du produit en toute sécurité dépend des conditions d'assemblage, soumettre le produit:
- à un contrôle initial (après son installation et avant sa première mise en service),
- à un contrôle après avoir été installé ailleurs.

b) veiller à ce que le produit exposé à des conditions provoquant la détérioration de son état technique et susceptibles d'entraîner des situations dangereuses, soit soumis:
- aux contrôles périodiques ainsi qu'aux essais,
- à une inspection spéciale en cas d'altération de la sécurité associée au produit, et qui est une conséquence:
  - des travaux de modification,
  - des phénomènes naturels,
  - du temps d'arrêt prolongé,
  - des dommages dangereux et accidents au travail.

Les inspections susmentionnées peuvent être effectuées par des groupes de montage spécialisés possédant les qualifications appropriées.

6 UTILISATION ET MAINTENANCE DU PRODUIT

6.1 UTILISATION DU PRODUIT CONFORMÉMENT À SON USAGE PRÉVU

Le produit doit être utilisé à des fins prévues précisées par le fabricant. Si le produit est utilisé et modifié d'une manière différente de celle décrite dans cette documentation cela signifie qu'il n'est pas utilisé correctement.
Il est inadmissible d'apporter des modifications arbitraires affectant la sécurité de l'exploitation du produit.

Une utilisation correcte du produit concerne les cas suivants:

- Utilisation normale ou prévisible excluant, par exemple, le risque pris par l'utilisateur sciemment ou volontairement.
- Application des valeurs admissibles des performances.
- Respect des recommandations d'exploitation.
- Réalisation des contrôles techniques et d'entretiens périodiques du produit.
- Respect des exigences énoncées dans la section « Contrôle d'utilisation du produit en toute sécurité ».
- Données contenues dans la section « Spécifications techniques ».

En cas d'utilisation incorrecte:

- Le produit peut mettre en danger les personnes utilisant le produit.
- Le produit sera exposé à des dommages.
- Cela peut affecter négativement sa fonctionnalité.

6.2 INSTRUCTIONS POUR LES NON-PROFESSIONNELS

Lisez attentivement cette documentation avant d'utiliser le produit.

Les personnes non-professionnelles sont celles à qui l'Acheteur a confié des activités liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à la maintenance du produit.
Une connaissance précise de la documentation garantit un fonctionnement sans défaillance du produit.

Liste des activités pouvant être réalisées par les personnes non-professionnelles:

- exploitation régulière:
  la réalisation d'activités qui ne modifient pas les performances du produit,
- la maintenance du produit est décrite dans la suite de la documentation.

6.3 CONTROLES TECHNIQUES, ENTRETIEN ET REPARATIONS

Il est recommandé d'effectuer des contrôles périodiques des produits par des équipes de montage spécialisées.
Les contrôles techniques consistent à vérifier le fonctionnement du produit, à ajuster les mécanismes et à remplacer les éléments consommables. L'entretien du système est effectué par l'utilisateur par ses propres moyens. L'entretien du produit doit être effectué au moins une fois par an par des équipes de montage spécialisées.
Les contrôles techniques sont effectués contre rémunération.

Les principales opérations effectuées pendant le contrôle technique périodique:

- Vérification:
  - de la fixation du produit aux éléments de construction,
  - de l'état technique des éléments amovibles du produit,
  - des fixations par vis et par rivets,
  - de l'état technique de la toile et des joints,
  - de la fixation du mécanisme d'entraînement du produit (ressort de torsion),
- Réglage éventuel et correction de la fixation des composants remplacés.

Les produits fabriqués par SELT Sp. z o. o. ne nécessitent pas d'entretien particulier. L'utilisation du produit conformément aux recommandations du constructeur assure à l'utilisateur de nombreuses années d'utilisation du système sans défaillance.

Les principales opérations de maintenance du produit incluent:

- Vérification du bon fonctionnement du déroulement et de l'enroulement de la toile de store,
- Vérification de l'état de la toile,
- Nettoyage de la toile,
- Nettoyage des éléments du produit visibles et accessibles.

Nettoyage des pièces métalliques / en aluminium:

- Il est recommandé de nettoyer les salissures légères des surfaces métalliques / en aluminium avec de l'eau en ajoutant des agents nettoyants doux.

Nettoyage de la toile:

- La toile doit être complètement déroulée,
- L'enlèvement des salissures peut être effectué en brossant ou en dépoussiérant doucement la surface de la toile,
- Nettoyez la toile uniquement avec de l'eau propre ou avec de la solution d'eau et de savon douce (température maximale de l'eau 30°C),
- Ne pas utiliser de solvants ou de détergents forts pour nettoyer le tissu,
- Après avoir appliqué une solution douce, rincez soigneusement la toile avec de l'eau propre,
- Séchez soigneusement la toile avant d'enrouler le store banne.

Opérations interdites lors de la maintenance du produit:

- Il est interdit d'utiliser le nettoyeur à pression, ainsi que les agents de nettoyage, éponges et solvants (par exemple, alcool, essence).
- L'utilisation des agents de nettoyage contenant du chlore, de l'ammoniac, du kérosène, de l'acétone des agents blanchissants pour nettoyer le système ainsi qu'à proximité de celui-ci est interdite, car cela risquerait de provoquer la corrosion.
- Il est interdit d'utiliser des outils tranchants (p.ex. des brosses métalliques), des produits nettoyants pouvant causer des rayures (p.ex. des poudres à récurer, des pâtes).
- Ne tenez pas et ne tirez pas fermement le système ou ses éléments constitutifs.
- Ne remplacez pas les éléments endommagés par les substituts! Les pièces de détachées doivent être d'origine!
- Il est nécessaire d'effectuer un essai de fonctionnement du système. Faites attention au fonctionnement du système, et en cas de comportement anormal et de bruits, signalez le problème au fournisseur direct.

6.4 UTILISATION DES TOILES DE STORE

Le revêtement du produit se compose (en fonction de la largeur du produit commandé) de panneaux de tissu assemblés d'une largeur de 1200 mm (+/- 10 mm) et de deux pièces plus étroites aux extrémités, dont la somme correspondra à la dimension totale avec une tolérance. La technologie de production des revêtements et le parc de machines dont nous disposons peuvent, dans un nombre marginal de cas, générer des situations dans lesquelles un produit fini plus étroit sera composé d'un plus grand nombre de panneaux qu'un revêtement plus large.
Seuls des tissus de première qualité sont utilisés pour la fabrication des stores. Même avec les machines les plus modernes à notre disposition, certaines modifications de l'apparence du tissu sont inévitables, compte tenu de l'état actuel de la technique :

- Du fait que la toile au niveau des coutures est pliée en deux, un diamètre différent d'enroulement apparaît lors de l'enroulement. Les contraintes qui en résultent peuvent provoquer des effets de pliage à l'intérieur des coutures (1,2,3), au centre des bandes ou aux bords latéraux du store.
- Les plis qui peuvent survenir lors de son enroulement entraînent une modification de l'apparence de la toile (4). Lorsque la lumière est suffisante, une ligne fine peut alors être visible au niveau de ceux-ci. Cela concerne principalement les toiles aux couleurs sombres.
- Les bandes latérales sont exposées à des charges particulièrement lourdes et, par conséquence, les bords de la toile peuvent légèrement descendre (5,6).
- Le matériau en acrylique est recouvert d'une résine de fluor qui, en plus de conférer à la toile des propriétés techniques communément connues, la rend plus rigide. C'est une exigence nécessaire compte tenu de la portée de son application. Cette propriété peut entraîner la formation des micro-vides près des pliages, des plis ou des dommages à la toile (7).
- En raison de l'utilisation de l'agent d'imprégnation, la toile est sensible à toutes les rayures difficiles à éviter, même lorsque le processus de fabrication est particulièrement précis et soigné (8). Cet effet concerne principalement les matériaux monochromes.

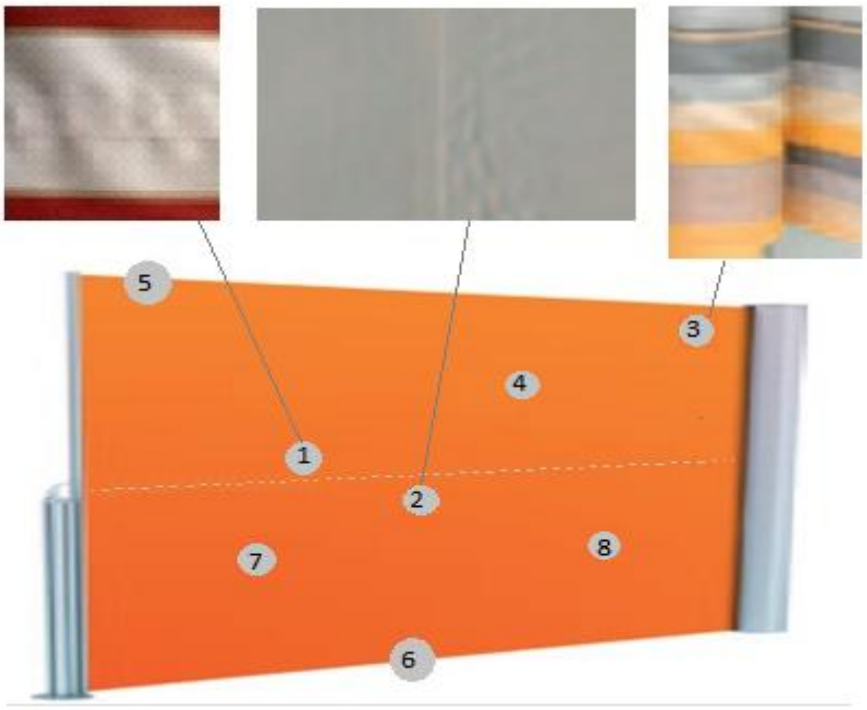

La disposition correcte du tissu peut être ajustée doucement en déplaçant la poignée sur la barre frontale (haut / bas)

Pour les tissus **Waterproof**, il est possible d'obtenir l'ombrage plus clair illustré dans les images ci-dessous :

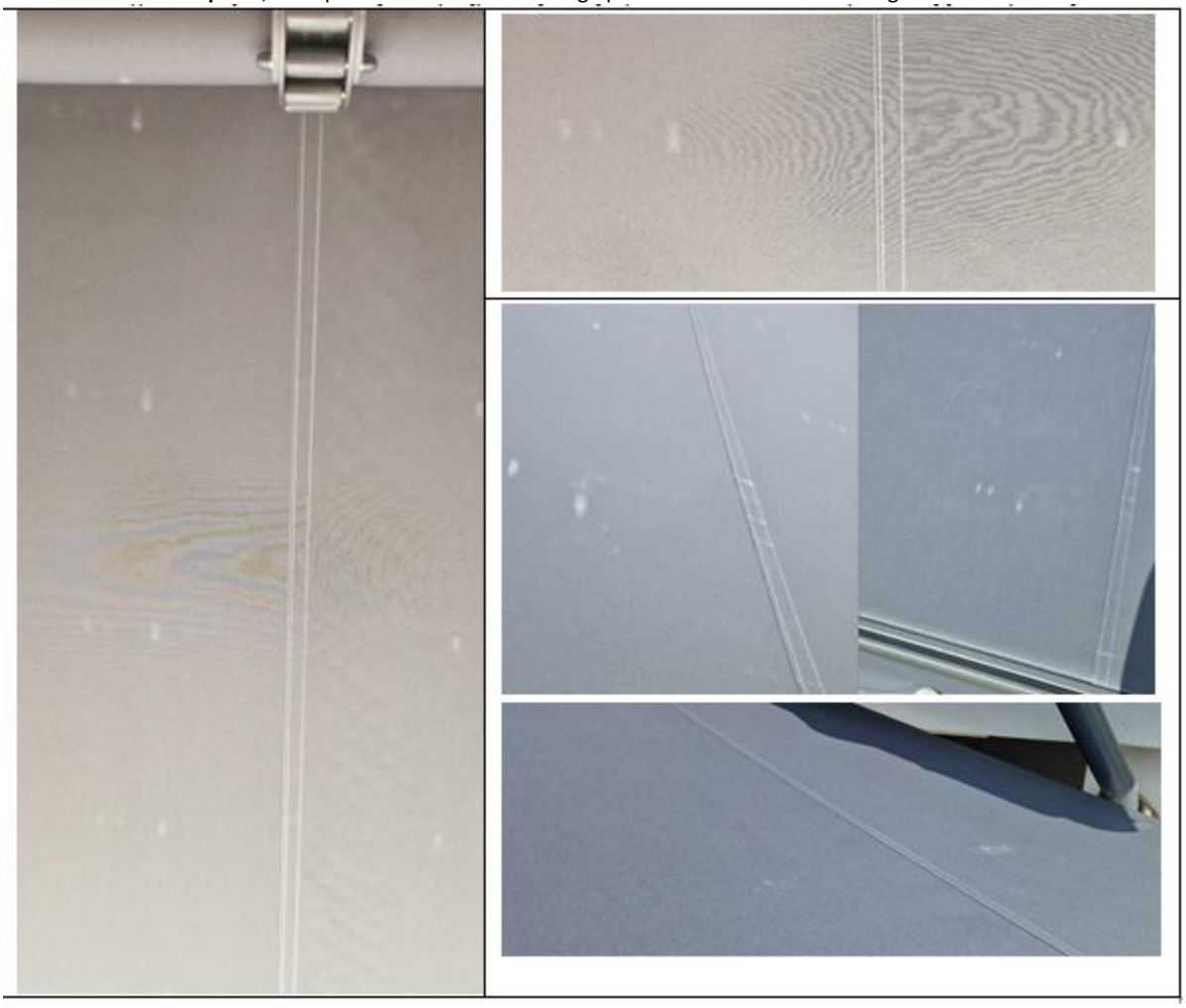

Les changements décrits ci-dessus, susceptibles de se produire à la surface du store, ne peuvent pas constituer un motif de réclamations, car ils sont typiques pour les toiles de stores bannes et n'affectent pas le confort d'utilisation.
Ne déroulez absolument pas le store lors de fortes pluies et n'exposez pas la toile à une humidité de longue durée. Cela peut entraîner une légère déformation et une ondulation du tissu.

Si le tissu humide est enroulé, déroulez-le immédiatement après que la pluie s'est calmée et laissez-le sécher.

Vue de côté

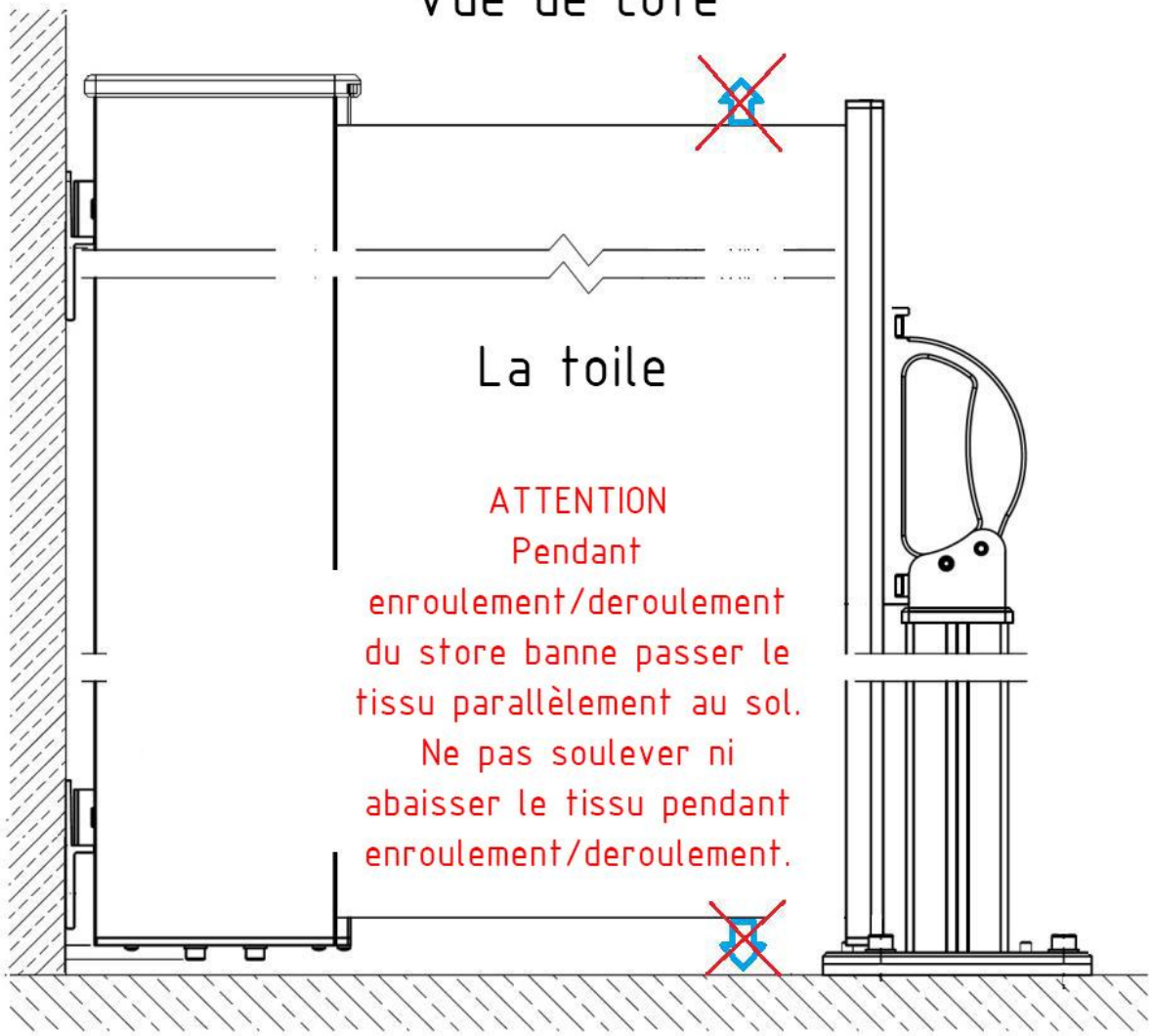

Vue de dessus

ATTENTION
Pendant enroulement/deroulement du store banne passer le tissu perpendiculairement à la cassette.

7 CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Les conditions générales de garantie sont disponibles sur le site internet www.selt.com
En l'absence d'accès au site SELT Sp. z o. o. les conditions de garantie peuvent être obtenues chez le représentant commercial SELT Sp. z o. o.

7.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

La garantie ne couvre pas:

- Les dommages résultant du transport autre que le transport SELT.
- Les dommages résultant d'un stockage, d'une installation ou d'une maintenance non conforme au manuel d'installation et d'utilisation ou aux recommandations du Fournisseur, sauf si ces activités ont été effectuées par le Fournisseur ou à ses risques et périls.
- Les dommages résultant d'une utilisation non conforme au manuel d'installation et d'utilisation ou aux recommandations du Fournisseur.
- Les dommages mécaniques.
- Les dommages résultant de la refonte du système, à moins que la modification ne soit effectuée par le Fournisseur, à sa demande ou avec son consentement écrit.
- Les dommages répétés résultant de l'utilisation de l'appareil malgré un défaut initial remarqué, à moins que le Fournisseur n'en ait été informé et qu'il recommande de poursuivre l'utilisation. L'évaluation des causes de dommages est laissée à la reconnaissance rationnelle du Fournisseur. La réparation ou le remplacement de l'appareil en raison des dommages visés dans cet article peuvent être effectués par le Fournisseur contre rémunération.
- Les défauts résultant de l'usure normale de pièces du produit, telles que joints, lubrifiants, etc.
- Les réparations consistant en un réglage, un nettoyage et une lubrification.
- Les dommages résultant: d'un mauvais assemblage du produit, d'une réparation ou d'un réglage arbitraire.
- Les dommages survenant lors de l'utilisation du système dans de mauvaises conditions météorologiques.
- L'utilisation du système malgré des dommages aux composants.
- Les dommages résultant des pollutions atmosphériques et phytosanitaires ainsi que des taches causées par les animaux.
- L'enroulement asymétrique de la toile sur le tube d'enroulement provoqué par l'apparition des épaississements et des salissures à la surface de la toile (par exemple feuilles, boue, etc.)
- Les dommages survenant lors de l'utilisation du système dans de mauvaises conditions météorologiques. Les dommages, la destruction du store et de la toile résultant de l'action du vent et des précipitations, comme la pluie, la grêle, la neige et la glace.
- L'utilisation du produit à une température ambiante de 0°C et inférieure à 0° Celsius.
- Les dommages résultant de l'utilisation d'une quantité réduite de supports de montage que celle prévue par le Constructeur.
- L'effet de la déformation horizontale de la poutre avant jusqu'à 25 mm lorsque les largeurs du store banne sont proches du maximum. C'est un phénomène physique naturel causé par la poutre soutenue seulement sur les extrémités et par l'impact de la toile tendue. Cet effet n'affecte pas le bon fonctionnement du système.

La garantie de store ne couvre pas:

- Les déformations horizontales sur les toiles qui proviennent d'une tige insérée dans la poche fixant la toile dans le tube d'enroulement.
- Pour les toiles de store et Waterproof les phénomènes décrits à l'article « Utilisation des toiles de store »

8 RECLAMATION / DEFAUTS TECHNIQUES

8.1 RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT)

Seul l'entité qui a acheté le produit auprès du fabricant peut déposer une réclamation concernant ce produit.
Les conditions et la procédure de traitement des réclamations sont définies dans les Conditions générales de garantie et les Conditions générales de vente.
Les Conditions générales de garantie et les Conditions générales de vente sont disponibles sur le site web : selt.com
Le client doit déposer sa réclamation à l'aide du formulaire de réclamation disponible sur la plateforme B2B du fabricant. La réclamation doit être complète et exhaustive.
Les réclamations déposées autrement que via la plateforme B2B, incomplètes ou inexhaustives, notamment celles ne mentionnant pas le numéro de facture, de commande ou de contrat, ne seront pas traitées.

8.2 DEFAUTS TECHNIQUES

En cas d'anomalies du système:

- Si possible, enrouler le store et mettre-le hors service.
- signaler immédiatement le défaut du produit à l’équipe d’assemblage spécialisée appropriée.

9 DEMONTAGE / ELIMINATION / LIQUIDATION DU PRODUIT

Un désassemblage incorrect du système peut causer des blessures graves et endommager le système. Le désassemblage du système doit être sous-traité à une équipe de montage spécialisée ou à une personne possédant une formation en SST appropriée et possédant des connaissances dans le domaine de la récupération.

a) Élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques

Après la fin de la vie du produit, pour le mettre au rebut, il est nécessaire de le désassembler et de trier les matériaux et les éléments conformément au Règlement du Ministre de Climat du 2 janvier 2020 sur le catalogue des déchets.

N°	Objet	Base Juridique Européen	Base Juridique Polonaise
1	Catalogue des déchets	Règlement (CE) n° 574/2004 de la Commission du 23 février 2004 modifiant les annexes I et III du règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement Européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les déchets	Règlement du Ministre de Climat du 2 janvier 2020 sur le catalogue des déchets (J. O. 2020 pos. 10)

10 MARQUAGE ET ETIQUETAGE CE DU PRODUIT

10.1 CONFORMITE DU PRODUIT AVEC LA NORME CE

Les produits fabriqués par la société SELT répondent aux exigences essentielles de la norme introduite par le Comité Polonais de Normalisation sous le numéro PN-EN 13561, ce qui est confirmé par la déclaration de performance du constructeur et le marquage CE du produit.
Afin de conserver cet état et d'assurer l'utilisation et la maintenance du système en toute sécurité, suivez les instructions de montage, d'utilisation et de sécurité d'utilisation.

10.2 INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE

a) marquage sur le produit:

CE
SELT Sp. z o. o. **Opole, ul. Wschodnia 23A**
EN 13561

b) marquage sur les documents connexes:

CE
SELT Sp. z o. o. **Opole, ul. Wschodnia 23A** **POLAND** **13**
EN 13561 **Store banne latéral BORA 200x400** **pour l'application à l'extérieur des bâtiments** **Résistance au vent: classe 2** **Facteur total de transmission** **d'énergie solaire gtot: 0,01-0,90*** **DWU 66 / M / 2017**

*- store extérieur avec vitrage de référence type C selon EN14501: 2005; les données détaillées en fonction du modèle de tissu sont fournies sous forme de tableau sur le site Web du fabricant